

Diversey

VIGOR Surpuissant



Dégraissant Surpuissant Concentré

Description

Vigor Surpuissant est un détergent dégraissant universel concentré qui permet d'éliminer les salissures et graisses les plus tenaces.

Selon la dilution, il s'utilise sans danger pour nettoyer : bicyclettes, bijoux, caoutchouc, carrelages, ciment, cuir, écrans, émail, formica, plastiques, poubelles, tables, sièges, fibres modernes, meubles de jardin.

A l'intérieur ou à l'extérieur, Vigor Surpuissant nettoie parfaitement toutes les surfaces même les plus sales.

Propriétés principales

- Dégraissant multi usage concentré
- Solvant puissant

Avantages

- Elimine les graisses végétales, animales ou minérales
- Très efficace contre les salissures tenace : traces noires de talon, reste de colle, traces de doigts sur les surfaces métalliques
- S'utilise sur les surfaces intérieures ou extérieures



VIGOR Surpuissant

Mode d'emploi

Dosage minimum: 15 - 35ml par litre d'eau (1,5% à 3,5%) Augmenter la concentration pour les salissures tenaces. Appliquer la solution avec une éponge ou une brosse pour les taches difficiles. Laisser agir brièvement et rincer à l'eau claire

Données techniques				
Aspect	Liquide et bleu	pH (solution à 1%)	10.5 à 11.5	
pH pur (20°C)	12.0 - 12.9	Densité relative (à 20°C)	1.06	

Les données inscrites ne sont qu'indicatives pour le produit fabriqué et ne peuvent donc pas être prises pour des spécifications.

Désignation produit	Conditionnement	SKU
Vigor Surpuissant	2 x 5L	100848164

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation: les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité, accessible sur Internet https://sds.sealedair.com/. Uniquement pour usage professionnel.

Stockage: conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à labri des températures extrêmes.

Législation

Produit de nettoyage conforme à la législation relative :

• au Règlement Détergent CE 648/2004

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale. La fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.